

CONVOCAION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en **Mairie de Modane le Lundi 06 mai 2024 à 18h30** en séance publique, aux fins de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ci-après :

ORDRE DU JOUR

- ☒ Désignation d'un secrétaire de séance
- ☒ Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 02 avril 2024
- ☒ Présentation des décisions prises depuis le Conseil municipal du 02 avril 2024

FINANCES

1. Subvention aux associations 2024 : Société mycologique et botanique de Haute-Maurienne
2. AFP Modane périphérie : Convention de gestion administrative et budgétaire
3. AFP Seuil Arrondaz : Convention de gestion administrative et budgétaire

RESSOURCES HUMAINES

4. Création d'un emploi non permanent à temps complet pour un contrat de projet dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain » (PVD)
5. Création d'un emploi non permanent à temps complet pour un contrat de projet dans le cadre du développement de la communication et du dispositif ALCOTRA
6. Création d'un emploi non permanent à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité au service technique
7. Convention de participation sur le risque « Prévoyance » : Mandatement du Centre de gestion de la Savoie

ADMINISTRATION GENERALE

8. Motion relative aux mesures d'économies annoncées par l'Etat susceptibles d'affecter les finances locales à l'initiative de l'Association des petites villes de France
9. Muséobar : Changement de catégorie des tickets B en A et C

FONCIER – URBANISME – TRAVAUX - ENVIRONNEMENT

10. Révision allégée N°2 du PLU de Modane : Bilan de la concertation et arrêt du projet

A Modane, le 30 avril 2024.

Le Maire,

Jean-Claude RAFFIN